



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACDFL ravie de la décision du gouvernement d'exempter les travailleurs étrangers temporaires quant à l'interdiction de voyager en raison de la COVID-19

Le 21 mars 2020 (Ottawa, Ontario) – Le mercredi 18 mars 2020, l'ACDFL, en collaboration avec plus de 20 organisations agricoles canadiennes, a soumis au Cabinet du Premier ministre un [plan de gestion des risques agroalimentaires s'appliquant au Programme des travailleurs étrangers temporaires \(PTET\) en vue de la COVID-19](#) (en anglais seulement). Le plan appuie l'entrée au Canada de travailleurs étrangers temporaires, au sein du volet agricole et du programme des travailleurs agricoles saisonniers, qui sont d'une importance vitale pour le secteur agricole tout en énonçant les précautions nécessaires à prendre pour contrer la menace de la pandémie de la COVID-19.

Le secteur agricole primaire du Canada à lui seul compte sur l'accès à environ 60 000 travailleurs agricoles de l'étranger visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre persistante s'évaluant à plus de 76 000 travailleurs chaque année. Les estimations initiales suggèrent que près de 10 000 travailleurs sont à ce jour au Canada, ce qui représente seulement une infime proportion des travailleurs requis pour planter les cultures à forte main-d'œuvre comme les fruits et légumes frais.

Le vendredi 20 mars, le gouvernement du Canada a annoncé des [exemptions aux restrictions de voyage aérien qui s'appliqueront aux étrangers qui se sont déjà engagés à travailler, à étudier ou à s'établir au Canada](#) et que les déplacements de ces personnes seront considérés comme des voyages essentiels dans le contexte des restrictions aux frontières terrestres. Parmi ces personnes, on retrouve les travailleurs agricoles saisonniers et tous les autres travailleurs étrangers temporaires qui sont essentiels au secteur agricole du Canada.

« L'ACDFL appuie entièrement les mesures proactives prises par le gouvernement canadien visant à freiner la propagation de la COVID-19 », a affirmé Ron Lemaire, président de l'ACDFL. « Tandis que nous abordons cette pandémie en tant que pays uni, nous devons également porter une attention à la sécurité alimentaire. Sécurité publique Canada a nommé le secteur alimentaire comme l'une des dix infrastructures essentielles dans le cadre de la Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles; voilà pourquoi nous devons nous assurer du bon fonctionnement du secteur agricole pour nourrir la population canadienne. Dans cette optique, le plan de gestion des risques agroalimentaires s'appliquant au PTET en vue de la COVID-19 a été dressé par le secteur pour assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes et la continuité de notre approvisionnement agroalimentaire. »

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reconnaît dans son bilan qu'« Autoriser les travailleurs étrangers à entrer au Canada, c'est reconnaître leur importance vitale pour l'économie canadienne, y compris en ce qui concerne la sécurité alimentaire des Canadiens et le succès des producteurs d'aliments canadiens ».

Comme mentionné dans le bilan de l'IRCC, l'ACDFL tient à rappeler aux personnes touchées par ces exemptions de ne pas se rendre au Canada dans l'immédiat. Le gouvernement annoncera la mise en place de ces exemptions, qui devrait avoir lieu au début de la semaine à venir selon l'IRCC.

Pour de plus amples renseignements sur les efforts de l'ACDFL dont le but est d'appuyer les activités du secteur des fruits et légumes en ce qui a trait à la flambée de COVID-19 ainsi que pour consulter les ressources du secteur pour les entreprises et les consommateurs, visitez la [page Mises à jour sur la COVID-19 de l'ACDFL](#). Cette page est mise à jour plusieurs fois dans la journée au fur et à mesure que la situation évolue.

-30-

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Allan Gordon

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : agordon@cpma.ca

À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.